

faut les supplémenter par une action qui exige des dépenses, que ces dépenses devant être subies par des corps trop faibles parfois, il faut constituer une caisse qui assure aux petits le secours des plus riches, qui mette à la disposition des chefs des ressources qui puissent être sans retard appliquées aux endroits nécessaires.

Cette caisse, elle n'est pas encore très abondamment pourvue, sans doute, mais elle existe et c'est déjà beaucoup. Elle existe, et nos compatriotes apprennent chaque jour son utilité profonde et son urgente nécessité. C'est le gage de son progrès futur.

Nous avons donné d'intéressants détails sur ce qui s'est fait en Saskatchewan. Au Manitoba, il va de soi que l'oeuvre a toutes les sympathies de Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface. Il a profité d'une occasion récente pour en témoigner publiquement.

Et c'est ainsi que, sans vain tapage, mais avec efficacité et méthode, s'organise là-bas la défense nationale.

Le Devoir.

O. H.

DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr l'Archevêque de Winnipeg et S. G. Mgr l'Evêque de Calgary ont assisté aux funérailles de S. G. Mgr Ireland à Saint-Paul. Le R. P. Patton, curé de Sainte-Marie de Winnipeg, y représentait les Oblats canadiens, que l'illustre défunt tenait en si haute estime. M. l'abbé J.-M. Prud'homme, chancelier du diocèse de Saint-Boniface, y accompagnait S. G. Mgr l'Archevêque.

— S. G. Mgr Paul LaRocque, évêque de Sherbrooke, et M. l'abbé Le-fevre, son compagnon, sont partis le 9 au matin pour Régina. Ils se rendront jusqu'à Vancouver. S. G. Mgr l'Archevêque les a accompagnés jusqu'à Régina.

— Le R. P. Paul Bousquet, O. M. I., supérieur de Fort Alexandre, qui était en France au moment de la déclaration de la guerre en 1914 et qui avait été mobilisé, est revenu le mois dernier et est retourné au milieu de ses sauvages.

— Par une lettre apostolique du 26 juin, S. S. Benoît XV, a accordé à perpétuité une indulgence de 300 jours aux fidèles qui réciteront l'invocation Sacré Coeur de Jésus, protégez nos familles, et une indulgence plénière mensuelle—aux conditions ordinaires—à ceux qui l'auront récitée chaque jour.

R. I. P.

— Mme Louis Allard, mère de l'honorable Jules Allard et de la Rde Soeur Marie-Madeleine, du couvent de Saint-Charles, décédée à Saint-François du Lac, Qué.

— M. Pierre Fisette, élève du Petit Séminaire, décédé à Aubigny, Man.

— M. Joseph-Misaël Goulet, de Saint-Vital, tué à l'ennemi.